

# Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Master Mould RL  
Mise à jour : 20.03.2023  
Date d'édition : 17.10.2023

Version : 1.0.0

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Master Mould RL  
Identifiant unique de formulation : AV60-N0YY-U00V-REQW

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées pertinentes

PC 35 - Produit de lavage et de nettoyage

#### Secteurs d'utilisation [SU]

Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)  
Utilisations industrielles

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fournisseur

Bio-Circle Surface Technology AG

Rue : Aahusweg 16

Code postal/Lieu : 6403 Küsnacht am Rigi

Téléphone : 0041 41 878 1166

Télécopie : 0041 41 878 1347

Contact pour informations : [service@bio-circle.ch](mailto:service@bio-circle.ch)

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+41 (0)442515151  
Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum, 145

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 ; H302 - Toxicité aiguë (par voie orale) : Catégorie 4 ; Nocif en cas d'ingestion.

Acute Tox. 4 ; H332 - Toxicité aiguë (par inhalation) : Catégorie 4 ; Nocif par inhalation.

Skin Irrit. 2 ; H315 - Corrosion cutanée/irritation cutanée : Catégorie 2 ; Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1 ; H318 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 1 ; Provoque de graves lésions des yeux.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

##### Pictogrammes des risques



Corrosion (GHS05) · Point d'exclamation (GHS07)

#### Mention d'avertissement

Danger

#### Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

ALCOOL BENZYLIQUE ; N°CAS : 100-51-6

ACIDE FORMIQUE 4 % ; N°CAS : 64-18-6

ISOTRIDECANOL, ETHOXYLATED (>= 2.5 EO) ; N°CAS : 69011-36-5

AMIDES, C8-18 (EVEN NUMBERED) AND C18 (UNSATD.), N,N-BIS(HYDROXYETHYL) ; N°CAS : 68155-07-7

#### Mentions de danger

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Master Mould RL  
Mise à jour : 20.03.2023  
Date d'édition : 17.10.2023

Version : 1.0.0

H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H302+H332	Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H315	Provoque une irritation cutanée.
<b>Conseils de prudence</b>	
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... en cas de malaise.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/....

### 2.3 Autres dangers

Aucune

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

ALCOOL BENZYLIQUE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119492630-38-XXXX ; N°CE : 202-859-9; N°CAS : 100-51-6

Poids :  $\geq 50$  - < 100 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 4 ; H302 Acute Tox. 4 ; H332 Eye Irrit. 2 ; H319

ACIDE FORMIQUE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119491174-37-XXXX ; N°CE : 200-579-1; N°CAS : 64-18-6

Poids :  $\geq 2$  - < 5 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 3 ; H226 Met. Corr. 1 ; H290 Acute Tox. 3 ; H331 Skin Corr. 1A ; H314 Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302 EUH071  
Matière avec une valeur limite d'exposition au poste de travail établie au niveau communautaire (UE).

Limites de concentrations spécifiques : Skin Corr. 1A ; H314: C  $\geq 90$  % • Eye Dam. 1 ; H318: C  $\geq 10$  % • Skin Corr. 1B ; H314: C  $\geq 10$  % • Skin Corr. 1C ; H314: C  $\geq 10$  % • Eye Irrit. 2 ; H319: C  $\geq 2$  % • Skin Irrit. 2 ; H315: C  $\geq 2$  %

ISOTRIDECANOL, ETHOXYLATED ( $\geq 2.5$  EO) ; Numéro d'enregistrement REACH : (Polymer) ; N°CE : 931-138-8; N°CAS : 69011-36-5

Poids :  $\geq 1$  - < 5 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302

Limites de concentrations spécifiques : Eye Dam. 1 ; H318: C  $\geq 10$  %

AMIDES, C8-18 (EVEN NUMBERED) AND C18 (UNSATD.), N,N-BIS(HYDROXYETHYL) ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119490100-53-XXXX ; N°CE : 931-329-6; N°CAS : 68155-07-7

Poids :  $\geq 1$  - < 2,5 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318 Skin Irrit. 2 ; H315 Aquatic Chronic 2 ; H411

#### Indications diverses

Pour le texte complet des mentions de danger et des mentions de danger de l'UE, voir SECTION 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Remarques générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

Nom commercial du produit : Master Mould RL  
Mise à jour : 20.03.2023  
Date d'édition : 17.10.2023

Version : 1.0.0

#### En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

#### En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Appliquer une crème grasse.

#### Après contact avec les yeux

Protéger l'oeil non blessé. En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

#### En cas d'ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Faire boire 1 verre d'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Eau Mousse Poudre d'extinction Dioxyde de carbone (CO2) Sable Azote Couverture pour éteindre le feu

##### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

##### Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone , Dioxyde de carbone (CO2)

#### 5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### 5.4 Indications diverses

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éliminer immédiatement les quantités renversées. Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé). Rincer abondamment avec de l'eau. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé.

Nom commercial du produit : Master Mould RL  
Mise à jour : 20.03.2023  
Date d'édition : 17.10.2023

Version : 1.0.0

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Protéger contre : Gel .

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques. Observer le mode d'emploi.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites au poste de travail

ALCOOL BENZYLIQUE ; N°CAS : 100-51-6

Type de valeur limite (pays d'origine) : MAK ( ch )

Valeur seuil : 5 ppm / 22 mg/m<sup>3</sup>

Remarque : H; SSc

Version : 09.03.2021

ACIDE FORMIQUE ; N°CAS : 64-18-6

Type de valeur limite (pays d'origine) : KZGW ( CH )

Valeur seuil : 10 ppm / 19 mg/m<sup>3</sup>

Remarque : SSc

Version :

Type de valeur limite (pays d'origine) : MAK ( CH )

Valeur seuil : 5 ppm / 9,5 mg/m<sup>3</sup>

Remarque : SSc

Version :

Type de valeur limite (pays d'origine) : TWA ( EC )

Valeur seuil : 5 ppm / 9 mg/m<sup>3</sup>

Version : 20.06.2019

#### Valeurs de référence DNEL/PNEC

##### DNEL/DMEL

ALCOOL BENZYLIQUE ; N°CAS : 100-51-6

Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique)

Voie d'exposition : Inhalation

Fréquence d'exposition : À long terme

Valeur seuil : 90 mg/m<sup>3</sup>

Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique)

Voie d'exposition : Inhalation

Fréquence d'exposition : À court terme

Valeur seuil : 450 mg/m<sup>3</sup>

Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique)

Voie d'exposition : Dermique

Fréquence d'exposition : À long terme

Valeur seuil : 9,5 mg/kg

Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique)

Voie d'exposition : Dermique

Fréquence d'exposition : À court terme

Valeur seuil : 47 mg/kg

ACIDE FORMIQUE ; N°CAS : 64-18-6

Type de valeur limite : DNEL salarié (local)

Voie d'exposition : Inhalation

Fréquence d'exposition : À long terme

Valeur seuil : 9,5 mg/m<sup>3</sup>

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Master Mould RL  
Mise à jour : 20.03.2023  
Date d'édition : 17.10.2023

Version : 1.0.0

Type de valeur limite :	DNEL salarié (local)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	À court terme
Valeur seuil :	19 mg/m <sup>3</sup>
<b>ISOTRIDECANOL, ETHOXYLATED (&gt;= 2.5 EO) ; N°CAS : 69011-36-5</b>	
Type de valeur limite :	DNEL salarié (systémique)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur seuil :	294 mg/m <sup>3</sup>
Type de valeur limite :	DNEL salarié (systémique)
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur seuil :	2080 mg/kg
<b>AMIDES, C8-18 (EVEN NUMBERED) AND C18 (UNSATD.), N,N-BIS(HYDROXYETHYL) ; N°CAS : 68155-07-7</b>	
Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (local)
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur seuil :	= 0,056 mg/cm <sup>2</sup>
Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (systémique)
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur seuil :	= 2,5 mg/kg
Facteur d'évaluation :	1 D
Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (systémique)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur seuil :	= 21,73 mg/m <sup>3</sup>
Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (systémique)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur seuil :	= 6,25 mg/kg
Facteur d'évaluation :	1 D
Type de valeur limite :	DNEL salarié (local)
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur seuil :	= 0,0936 mg/cm <sup>2</sup>
Type de valeur limite :	DNEL salarié (systémique)
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur seuil :	= 4,16 mg/kg
Facteur d'évaluation :	1 D
Type de valeur limite :	DNEL salarié (systémique)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur seuil :	= 73,4 mg/m <sup>3</sup>
<b>PNEC</b>	
<b>AMIDES, C8-18 (EVEN NUMBERED) AND C18 (UNSATD.), N,N-BIS(HYDROXYETHYL) ; N°CAS : 68155-07-7</b>	
Type de valeur limite :	PNEC (Eaux, Eau douce)
Valeur seuil :	0,007 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC (Eaux, libération temporaire)
Valeur seuil :	0,024 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC (Eaux, Eau de mer)
Valeur seuil :	0,0007 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC (Sédiment, eau douce)
Valeur seuil :	0,195 mg/kg
Type de valeur limite :	PNEC (Sédiment, eau de mer)

# Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Master Mould RL  
Mise à jour : 20.03.2023  
Date d'édition : 17.10.2023

Version : 1.0.0

Valeur seuil : 0,0195 mg/kg  
Type de valeur limite : PNEC (Terre)  
Valeur seuil : 0,0348 mg/kg  
Type de valeur limite : PNEC (Station d'épuration)  
Valeur seuil : 830 mg/l

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Protection individuelle

#### Protection yeux/visage



Porter des lunettes de protection en cas d'éclaboussures.

#### Protection oculaire appropriée

DIN EN 166

#### Protection de la peau

##### Protection des mains



Modèle de gants adapté : EN 374.

Matériau approprié : NBR (Caoutchouc nitrile)

Temps de pénétration : 480 min.

Épaisseur du matériau des gants : 0,4 mm.

Remarque : Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

#### Protection respiratoire



Une protection respiratoire est nécessaire lors de: dépassement de la valeur limite

#### Appareil de protection respiratoire approprié

Appareil filtrant combiné

Type : A

#### Remarque

Il faut respecter les limitations du temps de port selon la Loi GefStoffV en relation avec les règles pour l'utilisation d'appareils de protection respiratoires.

#### Remarques générales

Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

## 8.3 Indications diverses

Aucun essai n'a été effectué. La sélection concernant cette préparation a été effectuée de bonne foi en prenant compte des informations relatives aux composants. La résistance du matériau utilisé pour les gants n'est pas prévisible, un test doit donc être fait avant leur utilisation

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

# Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Master Mould RL  
Mise à jour : 20.03.2023  
Date d'édition : 17.10.2023

Version : 1.0.0

État physique : Liquide

Couleur : incolore

## Odeur

caractéristique

## Caractéristiques en matière de sécurité

Point de fusion/point de congélation :	( 1013 hPa )		non déterminé	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	( 1013 hPa )	>	100 °C	
Point éclair :		>	85 °C	DIN EN ISO 13736
Température d'auto-inflammation :			aucune/aucun	
Inflammabilité :			non inflammable	
Limite inférieure d'explosivité :			négligeable	
Limite supérieure d'explosivité :			négligeable	
Pression de vapeur :	( 50 °C )		négligeable	
Densité :	( 20 °C )		1,04 - 1,053	g/cm <sup>3</sup>
Test de séparation des solvants :	( 20 °C )		négligeable	
Solubilité dans l'eau :	( 20 °C )		partiellement soluble	
pH :	( 20 °C / 100 g/l )		3	
Viscosité cinématique :	( 20 °C )	<	30	mm <sup>2</sup> /s
Densité de vapeur relative :	( 20 °C )		non déterminé	
Teneur en COV maximale (CE) :			4,5	Pds %
Teneur en COV maximale (Suisse) :			93,6	Pds %
Teneur en COV imposable (Suisse) :			89,1	Pds %

## 9.2 Autres informations

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.  
Produits de décomposition en cas d'incendie: cf. rubrique 5.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Nocif par inhalation et par ingestion.

#### Toxicité orale aiguë

Paramètre : ATEmix calculé

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Master Mould RL  
Mise à jour : 20.03.2023  
Date d'édition : 17.10.2023

Version : 1.0.0

Voie d'exposition : Par voie orale  
Dose efficace : > 500 mg/m<sup>3</sup>  
Paramètre : DL50 ( ALCOOL BENZYLIQUE ; N°CAS : 100-51-6 )  
Voie d'exposition : Par voie orale  
Espèce : Rat  
Dose efficace : 1230 - 1620 mg/kg  
Paramètre : DL50 ( ACIDE FORMIQUE ; N°CAS : 64-18-6 )  
Voie d'exposition : Par voie orale  
Espèce : Rat  
Dose efficace : 730 mg/kg  
Méthode : OCDE 401  
Paramètre : DL50 ( Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N,N-bis(hydroxyethyl) ; N°CAS : 8051-30-7 )  
Voie d'exposition : Par voie orale  
Espèce : Rat  
Dose efficace : > 5000 mg/kg  
Paramètre : DL50 ( ISOTRIDECANOL, ETHOXYLATED ( >= 2.5 EO ) ; N°CAS : 9043-30-5 )  
Voie d'exposition : Par voie orale  
Espèce : Rat  
Dose efficace : 300 - 2000 mg/kg  
Méthode : OCDE 423

### Toxicité dermique aiguë

Paramètre : ATEmix calculé  
Voie d'exposition : Dermique  
Dose efficace : > 2000 mg/kg  
Paramètre : DL50 ( ALCOOL BENZYLIQUE ; N°CAS : 100-51-6 )  
Voie d'exposition : Dermique  
Espèce : Lapin  
Dose efficace : 2000 mg/kg  
Paramètre : DL50 ( ACIDE FORMIQUE ; N°CAS : 64-18-6 )  
Voie d'exposition : Dermique  
Espèce : Rat  
Dose efficace : > 2000 mg/kg  
Méthode : OCDE 402  
Paramètre : DL50 ( Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N,N-bis(hydroxyethyl) ; N°CAS : 8051-30-7 )  
Voie d'exposition : Dermique  
Espèce : Lapin  
Dose efficace : > 2000 mg/kg  
Paramètre : DL50 ( ISOTRIDECANOL, ETHOXYLATED ( >= 2.5 EO ) ; N°CAS : 9043-30-5 )  
Voie d'exposition : Dermique  
Espèce : Lapin  
Dose efficace : > 2000 mg/kg  
Méthode : OCDE 402

### Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre : ATEmix calculé  
Voie d'exposition : Inhalation (vapeur)  
Dose efficace : > 10 mg/m<sup>3</sup>  
Paramètre : CL50 ( ALCOOL BENZYLIQUE ; N°CAS : 100-51-6 )  
Voie d'exposition : Inhalation  
Espèce : Rat  
Dose efficace : > 4178 mg/m<sup>3</sup>  
Temps d'exposition : 4 h  
Méthode : OCDE 403  
Paramètre : CL50 ( ALCOOL BENZYLIQUE ; N°CAS : 100-51-6 )  
Voie d'exposition : Inhalation

# Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Master Mould RL  
Mise à jour : 20.03.2023  
Date d'édition : 17.10.2023

Version : 1.0.0

Espèce : Rat  
Dose efficace : 1000 ppm  
Temps d'exposition : 8 h  
Paramètre : CL50 ( ACIDE FORMIQUE ; N°CAS : 64-18-6 )  
Voie d'exposition : Inhalation  
Espèce : Rat  
Dose efficace : 7,4 mg/l  
Temps d'exposition : 4 h  
Méthode : OCDE 403

## Corrosion

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

## Sensibilisation respiratoire ou cutanée

### Sensibilisation cutanée

Paramètre : Sensibilisation cutanée ( ALCOOL BENZYLIQUE ; N°CAS : 100-51-6 )

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

### Sensibilisation respiratoire

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

## Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

### Cancerogénité

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

### Toxicité pour la reproduction

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

## Danger par aspiration

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### Autres effets néfastes

Exerce un effet dégraissant sur la peau.

### Informations complémentaires

Préparation non contrôlée. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aquatique

##### Toxicité aigüe (à court terme) pour le poisson

Paramètre : CL50 ( ALCOOL BENZYLIQUE ; N°CAS : 100-51-6 )

Espèce : Tête de boule

**Fiche de données de sécurité**  
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** Master Mould RL  
**Mise à jour :** 20.03.2023  
**Date d'édition :** 17.10.2023

**Version :** 1.0.0

Paramètres d'évaluation :	Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson
Dose efficace :	460 mg/l
Temps d'exposition :	96 h
Paramètre :	CL50 ( ACIDE FORMIQUE ; N°CAS : 64-18-6 )
Espèce :	Danio rerio
Paramètres d'évaluation :	Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson
Dose efficace :	130 mg/l
Temps d'exposition :	96 h
Méthode :	OCDE 203
Paramètre :	CL50 ( Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N,N-bis(hydroxyethyl) ; N°CAS : 8051-30-7 )
Espèce :	Poisson
Paramètres d'évaluation :	Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson
Dose efficace :	2,4 mg/l
Temps d'exposition :	96 h
Paramètre :	CL50 ( ISOTRIDEKANOL, ETHOXYLATED ( >= 2.5 EO ) ; N°CAS : 9043-30-5 )
Espèce :	Cyprinus carpio (Carpe)
Paramètres d'évaluation :	Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson
Dose efficace :	> 1 mg/l
Temps d'exposition :	96 h
Méthode :	OCDE 203
<b>Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons</b>	
Paramètre :	NOEC ( Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N,N-bis(hydroxyethyl) ; N°CAS : 8051-30-7 )
Espèce :	Poisson
Paramètres d'évaluation :	Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons
Dose efficace :	0,32 mg/l
Temps d'exposition :	28 D
Méthode :	OCDE 204
<b>Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés</b>	
Paramètre :	EC50 ( ALCOOL BENZYLIQUE ; N°CAS : 100-51-6 )
Espèce :	Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation :	Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés
Dose efficace :	230 mg/ml
Temps d'exposition :	48 h
Méthode :	OCDE 202
Paramètre :	EC50 ( ACIDE FORMIQUE ; N°CAS : 64-18-6 )
Espèce :	Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation :	Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés
Dose efficace :	365 mg/l
Temps d'exposition :	48 h
Méthode :	OCDE 202
Paramètre :	NOEC ( ACIDE FORMIQUE ; N°CAS : 64-18-6 )
Espèce :	Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation :	Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés
Dose efficace :	180 mg/l
Temps d'exposition :	48 h
Méthode :	OCDE 202
Paramètre :	EC50 ( Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N,N-bis(hydroxyethyl) ; N°CAS : 8051-30-7 )
Espèce :	Daphnie
Paramètres d'évaluation :	Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés
Dose efficace :	3,2 mg/l
Temps d'exposition :	48 h
Méthode :	OCDE 202
Paramètre :	EC50 ( ISOTRIDEKANOL, ETHOXYLATED ( >= 2.5 EO ) ; N°CAS : 9043-30-5 )

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Master Mould RL  
Mise à jour : 20.03.2023  
Date d'édition : 17.10.2023

Version : 1.0.0

Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)  
Paramètres d'évaluation : Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés  
Dose efficace : > 1 mg/l  
Temps d'exposition : 48 h  
Méthode : OCDE 202

### Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries

Paramètre : EC50 ( ALCOOL BENZYLIQUE ; N°CAS : 100-51-6 )

Espèce : Pseudokirchneriella subcapitata  
Paramètres d'évaluation : Inhibition de la courbe de croissance  
Dose efficace : 770 mg/l  
Temps d'exposition : 72 h  
Méthode : OCDE 201

Paramètre : EC50 ( ACIDE FORMIQUE ; N°CAS : 64-18-6 )

Espèce : Pseudokirchneriella subcapitata  
Paramètres d'évaluation : Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries  
Dose efficace : 1240 mg/l  
Temps d'exposition : 72 h  
Méthode : OCDE 201

Paramètre : ErC50 ( Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N,N-bis(hydroxyethyl) ; N°CAS : 8051-30-7 )

Espèce : Algues  
Paramètres d'évaluation : Inhibition de la courbe de croissance  
Dose efficace : 18,6 mg/l  
Temps d'exposition : 72 h  
Méthode : Décret (UE) n° 440/2008, annexe C.3

Paramètre : EC50 ( ISOTRIDECANOL, ETHOXYLATED ( >= 2.5 EO ) ; N°CAS : 9043-30-5 )

Espèce : Desmodesmus subspicatus  
Paramètres d'évaluation : Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries  
Dose efficace : > 1 mg/l  
Temps d'exposition : 72 h  
Méthode : OCDE 201

### Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries

Paramètre : NOEC ( Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N,N-bis(hydroxyethyl) ; N°CAS : 8051-30-7 )

Espèce : Algues  
Paramètres d'évaluation : Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries  
Dose efficace : 2 mg/l  
Temps d'exposition : 72 h

### Toxicité sur les microorganismes

Paramètre : EC50 ( ALCOOL BENZYLIQUE ; N°CAS : 100-51-6 )

Espèce : Toxicité sur les microorganismes  
Dose efficace : 2100 mg/l  
Temps d'exposition : 49 h

Paramètre : EC50 ( ACIDE FORMIQUE ; N°CAS : 64-18-6 )

Espèce : Pseudomonas putida  
Dose efficace : 46,7 mg/l  
Temps d'exposition : 17 h

Paramètre : EC50 ( ISOTRIDECANOL, ETHOXYLATED ( >= 2.5 EO ) ; N°CAS : 9043-30-5 )

Espèce : Toxicité sur les microorganismes  
Dose efficace : > 140 mg/l

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Biodégradation

Paramètre : Biodégradation ( ALCOOL BENZYLIQUE ; N°CAS : 100-51-6 )

Inoculum : Biodégradation

Taux de décomposition : 95 - 97 %

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Master Mould RL  
Mise à jour : 20.03.2023  
Date d'édition : 17.10.2023

Version : 1.0.0

Durée du test :	21 D
Évaluation :	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).
Méthode :	OCDE 301A
Paramètre :	Diminution du COD ( ACIDE FORMIQUE ; N°CAS : 64-18-6 )
Inoculum :	Biodégradation
Paramètres d'évaluation :	Aérobie
Taux de décomposition :	92 %
Durée du test :	28 D
Méthode :	OCDE 301D
Paramètre :	Biodégradation ( Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N,N-bis(hydroxyethyl) ; N°CAS : 8051-30-7 )
Inoculum :	Degré de dégradabilité
Taux de décomposition :	92,5 %
Durée du test :	28 D
Évaluation :	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).
Méthode :	OCDE 301B
Paramètre :	Biodégradation ( ISOTRIDECANOL, ETHOXYLATED ( >= 2.5 EO) ; N°CAS : 9043-30-5 )
Inoculum :	Degré de dégradabilité
Paramètres d'évaluation :	Anaérobie
Taux de décomposition :	> 60 %
Durée du test :	60 D
Paramètre :	Formation de CO2 (% de la valeur théorique) ( ISOTRIDECANOL, ETHOXYLATED ( >= 2.5 EO) ; N°CAS : 9043-30-5 )
Inoculum :	Degré de dégradabilité
Paramètres d'évaluation :	Aérobie
Taux de décomposition :	> 60 %
Durée du test :	28 D
Évaluation :	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).
Méthode :	OCDE 301B

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

### 12.7 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Ordonnance sur la prévention et l'élimination des déchets (OLED) RS 814.600.

##### Avant utilisation conforme

##### Code de déchet selon les listes de mouvements de déchets

- 07 06 01\* (Eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses)
- 20 01 29\* (Détergents contenant des substances dangereuses)

##### Autres recommandations de traitement des déchets

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée. Les emballages contaminés doivent être entièrement

Nom commercial du produit : Master Mould RL  
Mise à jour : 20.03.2023  
Date d'édition : 17.10.2023

Version : 1.0.0

vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

### 13.2 Informations complémentaires

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à VVEA.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport en conteneur pour vrac est interdit selon le Code IMDG.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations EU

##### Autorisations et limites d'utilisation

##### Limites d'utilisation

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n° : 3, 40, 75

##### Autres réglementations (UE)

##### Caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004

< 5 % agents de surface amphotères

< 5 % agents de surface non ioniques

Contient les suivantes substances: ALCOOL BENZYLIQUE

##### Directives nationales

##### Notice explicative sur la limite d'occupation

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

##### Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### Suisse

Ordonnance sur les produits chimiques, OChim (SR 813.11)

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, ORRChim (SR 814.81)

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour cette substance.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### 16.1 Indications de changement

Nom commercial du produit : Master Mould RL  
Mise à jour : 20.03.2023  
Date d'édition : 17.10.2023

Version : 1.0.0

Aucune

## 16.2 Abréviations et acronymes

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route  
AOX : composés organiques halogénés adsorbables  
AwSV: Ordonnance allemande sur les installations de traitement des substances dangereuses pour l'eau  
CAS : Chemical Abstracts Service (subdivision de l'American Chemical Society)  
CLP : Règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (Classification Labelling and Packaging)  
EAK / AVV : Catalogue européen des déchets / liste européenne des déchets  
ECHA : Agence européenne des produits chimiques (European Chemicals Agency)  
EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)  
GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals)  
IATA : Association du transport aérien international (International Air Transport Association)  
ICAO : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)  
IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)  
OLED : Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets  
RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses  
TRGS : Prescriptions techniques allemandes pour les substances dangereuses  
VbF : Règlement allemand sur les liquides inflammables  
COV : composé organique volatil  
VwVwS : Instruction administrative relative aux substances dangereuses pour l'eau  
WGK : Classe de danger pour l'eau

## 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

DGUV : Assurance sociale allemande des accidents du travail et maladies professionnelles, Base de données des substances GESTIS  
ECHA : Inventaire des classifications et des étiquetages  
ECHA : Substances pré-enregistrées  
ECHA : Substances enregistrées  
Fiches de données de sécurité CE des fournisseurs  
ESIS : système européen d'information sur les substances chimiques  
GDL : Base de données sur les substances dangereuses des pays  
UBA Rigoletto : Base de données de l'Office fédéral allemand de l'environnement sur les substances dangereuses pour l'eau  
Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil  
|-> RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION du 18 juin 2020  
Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil

## 16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].  
Évaluation :  
Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4 : Méthode de calcul.  
Toxicité aiguë (inhalation), Catégorie 4 : Méthode de calcul.  
Skin Irrit. 2 : Méthode de calcul.  
Eye Dam. 1 : Méthode de calcul.

## 16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.

**Fiche de données de sécurité**  
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** Master Mould RL  
**Mise à jour :** 20.03.2023  
**Date d'édition :** 17.10.2023

**Version :** 1.0.0

---

**16.6 Indications de stage professionnel**

Aucune

**16.7 Informations complémentaires**

Aucune

---

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

---